

## Formation DPC

LA DERMOSCOPIE DANS LE DÉPISTAGE  
DES CANCERS CUTANÉS EN MÉDECINE  
GÉNÉRALE
 **FORMAT**

PRÉSENTIEL 🕒 7H | SUR SITE

 **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le médecin généraliste est amené dans le cadre de ses missions à réaliser un certain nombre de gestes techniques. La nomenclature des actes de l'assurance maladie répertorie ces actes techniques et leurs modalités de remboursement lorsqu'ils sont réalisés par un médecin généraliste. Devant les difficultés pour les patients de recours à certains actes de spécialistes, en particulier dans un délai court, compte tenu parfois des problématiques d'éloignement géographique, il apparaît nécessaire de former les médecins généralistes à la réalisation de gestes techniques dans différents domaines dans le cadre de l'amélioration du parcours de soins.

Cette formation présentielle vous permettra de maîtriser l'utilisation du dermoscope en se référant aux règles de bonnes pratiques et d'identifier les bénéfices et les risques de la dermoscopie.

 **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

CONNAISSANCES ATTENDUES	COMPÉTENCES ATTENDUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les principales tumeurs cutanées, leur morphologie et prise en charge</li> <li>• Savoir utiliser un dermoscope</li> <li>• Savoir réaliser une télé expertise</li> <li>• Connaître les techniques principales de la dermoscopie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre capable de réaliser une consultation de dépistage</li> <li>• Maîtriser les modalités de réalisation du geste en se référant aux règles de bonne pratique</li> <li>• Identifier les bénéfices et les risque de la dermoscopie</li> <li>• Maîtriser les indications et contre-indications à la dermoscopie</li> </ul>

 **PUBLIC**

Médecine générale

